

Image not found or type unknown



Rachat d'appartement après trente ans de location

Par **la pommette**, le **25/05/2009** à **12:45**

Bonjour,

J'ai entendu dire qu'après avoir payé plus de trente de loyer à un organisme du type hlm ou autre, on pouvait faire une demande afin de devenir propriétaire des lieux.
Mon beau-père loue un appartement à la fondation lebaudy, je me demandais s'il y avait une possibilité pour racheter cet appartement.
Merci d'avance de vos réponse.